ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

—DES—

MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes reçues	
Sur risques de feu..	$49,382 30
Sur risques de marine.....	58 22
Sur risques de rivières.....	2,799 53
	$52,239 05
A ajouter—	
Nu terminés de 1899.....	58,315 59
	$110,555 64
A déduire non terminés 1900....	20,939 46
	$ 89,596 18
A ajouter—	
Intérêts.....	$4,545 04
Loyer.....	9,758 25
	13,303 29
Revenu total.....	$102,899 47
Déduits:	
Pertes de feu.....	$48,075 81
Pertes de rivière..	2,843 24
	$ 95,813 73
Profit net.....	7,085 74
3 0/0 Dividende pour 1900	3,000 00
	$ 4,085 74

ACTIF.

Billets à recevoir.....	$ 1,534 91
Intérêts courus.....	14,042 52
Dû par individuel pas plus de 3 mois.....	9,347 53
Compte at sundry.....	3,804 80
6 actions French Opera House	450 00
7 actions de la Président Stevings Bank.....	700 00
5 actions de la Citizens Bank of La.	6,200 00
10 Caddo Levee Bonds.....	12,100 00
Bons d'Etat de la Louisiane Consols.....	8,830 00
225 Bons à prime.....	2,000 00
Propriété foncière.....	92,000 00
	$161,065 96

PASSIF

Fonds capital.....	$100,000 00
Primes non acquises de 1900.....	20,939 46
Réserve pour pertes non-payées.....	5,646 28
Dividendes non réclamés.....	520 08
Réserve pour payer les réassurances.....	475 19
Dividende pour 1900	3,000 00
	$130,580 21
Surplus.....	30,478 85
	$161,065 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1901.

PAUL LAPDEVIELLE,
Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assurmenté et souscrit devant moi, notaire, ce 3me jour de février 1901.

M. G. SONIAT,
Notaire.

Un dividende de 3 0/0 sur le capital réalisé de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actions non réclamées seront remises à ceux qui se présenteront pour leur dividende de cette année sur leurs anciens certificats pour être échangés pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL,
Président.

F. W. DE VILLIER, Secrétaire.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville,

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 18 avril 1901

Partira de MILNEBURG à l'arrivée du traine du Dépôt Pontchartrain, à la table de la rue Champs Elysées.

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours; la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la table de la rue Girod.

W. O. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet coin Union.
14 avril—

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au HAVRE, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE, 29 août.
LA CHAMPAGNE, 5 sept.

Agence Générale: 32, Broadway, New York

FRANK J. OBRIA,
Agent général du Sud,
213 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, Lne

PREVOST & HUBSON, Agents,
722 rue Commune.

1er fév—1 an

CROMWELL
Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT.
STEAMERS.

LOUISIANA..... Mercredi, 28 août
PROTEUS..... Mercredi, 4 sept
COMUS..... Mercredi, 11 sept.

Ces steamers partiront tous les jeudis de la rue Tonlouse.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 2½100 pour cent pour New York.

Fret conditionnel direct donné pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Ouest.

Les Cabines pour passagers ne peuvent être surpassées.

Pour fret ou passage s'adresser à
J. F. H. LEWIS, Agent.
15 sept—1 an No 212 rue Carondelet.

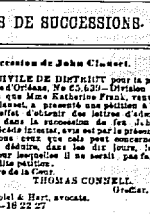

Dis maman, si je vis scrain-je une aussi grande tête que toi?

Oui, mon enfant, et vous ne faites pas usage de MAGIC WHITE SOAP. J'ai lu beaucoup d'annonces et j'ai fait usage du Magic White quand j'étais jeune comme vous. Un morceau coûte 5c. Magic Powder, le plus grand et le meilleur paquet, se détaille à 5 sous.

MAGIC SOAP CO.,
17août—1an—Ven Nlle-Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DOUBLE

En bois sur deux lots de terre situés du Carrollton, 2113 rue d'Audin, entre les rues Galvez et Miro

Succession de Martha Schelby.

No 65 272 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le août 1901, de l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, présent pour l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, nommé à cette fin par ledit juge, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 2113 rue D'Audin, consistant en un cottage double en bois couvert en tardenoux, renfermant trois chambres de chaque côté bâties haut et bas, cuisines, citerne, hangar, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, entre les rues Miro, Galvez, D'Audin et Aubry (maintenant Avenue St Bernard), désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis en plan annexé à un acte de vente de Charles S. Singleton à Nathan Bell, enfoncés au 1 étude de Théodore Cazaux, notaire, et mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de front à la rue d'Audin, 32 pieds 2 lignes de largeur dans le fond sur les côtés profondeurs—le lot No 4 ayant une profondeur de 84 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot No 3 et une profondeur de 98 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot No 5 ayant une profondeur de 112 pieds 4 pouces sur la ligne de division du lot No 6.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes de 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et devant payer pour le terme non expiré de la police d'assurance, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente paraîtra aux Frais, Requisitoire, aux frais de l'acquéreur.

L. F. Houchereau, avocat.
11 août—11 18 25—sept 1 8 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Inez H. Luce, femme de E. J. Hernot

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,618—Division A—Attendu que Eugène J. Hernot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Inez H. Luce, femme de E. J. Hernot, décédée intestat, avisant par le présent donné à tous ceux qui ont droit de prétendre d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

E. A. Parsons, avocat.
15 août—15 19 24

Succession de Peter H. Viard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,714—Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Viard, femme de Peter H. Viard, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

David Rosenberg, avocat.
août 10—10 20 25

Succession de Mlle Ruth M. Miles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,296—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) qu'elles ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

Cassingham & Cunningham, avocats.
22 août—22 26 31

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,627—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) qu'elles ont ou peuvent en avoir) contre les comptes présentés par William Kern, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au jugement.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

Wm J. Holden, avocat.
17 août—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Résidences

—ET DE—

Propriétés Commerciales,

Exceptionnellement bien situées dans les Premier et Quatrième Districts.

La résidence en briques
1326 rue St-André.

Les deux résidences simples, neuves et modernes,
Nos 1922 et 1926 rue Prytanée.

La résidence en briques à deux étages,
1410 rue St. André.

La résidence en bois à deux étages,
2024 rue Colisée.

La résidence double à deux étages en briques,
1120 et 1122 rue St. André.

La jolie résidence simple en bois,
1238 rue St. André.

Les spacieuses résidences doubles en briques à deux étages,
1235 et 1237 rue St André.

—ENSEMBLE AVEC—

LOTS DE TERRE

FORMANT LA FAÇADE DE L'ILET ENTIER,

Rue St. André, entre les rues Chestnut et Camp.

L'entrepôt en briques,
430-436 rue Natchez.

Le magasin en briques à quatre étages,
400 rue Magasins.

La bâtisse en briques à quatre étages,
230 rue du Camp.

EDWARD CONERY BYRNES VS LES MINEURS BYRNES ET ALS.

No 64,729 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, — J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 10 Septembre 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement signé le 5 août 1901, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, siégeant pour l'Hon. John St. Paul, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en cours, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot en portion de terre décrit comme « quatrième partie en portion d'un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Jonathan Thomas, Bertrand et Calliste; lecit lot est désigné par le No 35 sur le plan original de Jaubourg Lafayette déposé en l'étude de Charles Peck, actuellement Calliste; cette vente ville, ledit lot en portion de terre le dit certain lot, mesurant 123 pieds 2 pouces de face à la rue St André sur 162 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Colisée, neuve française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1238 rue St André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, vérandas sur la devant, galeries sur les côtés dans le fond, écluse, boudoir, etc., citernes, bar, bar, écurie, cour, jardin, magnifique pelouse et jardin, etc.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St André, Prytanée, Calliste et Saint Marie désignés par les lettres D et D sur un plan fait par Bergeron, voyer, le 2 mai 1892. Lesdits lots d'environ des rues St André et Prytanée et mesurant 22 pieds de face à la rue St André, 32 pieds 2 pouces de profondeur et de face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 81 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, et le lot D mesurant 22 pieds pieds de face à la rue St André sur 113 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée et 21 pieds 1 3 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, faisant ensemble, ledit lot, après la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée neuve.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Andrié, Prytanée, Calliste et Saint Marie désigné par les lettres C et D sur un plan fait par Bergeron, voyer, le 2 mai 1892. Ledit lot mesurant 22 pieds de face à la rue St Andrié et Prytanée et mesurant 22 pieds de face à la rue St André, 32 pieds 2 pouces de profondeur et de face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 81 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, et le lot D mesurant 22 pieds pieds de face à la rue St André sur 113 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée et 21 pieds 1 3 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, faisant ensemble, après la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée neuve.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St André, Colisée, Jonathan et Calliste, désigné comme lot No 1 et faisant partie du lot 50 sur le plan original de Jes. Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 110 pieds 6 pouces sur la ligne de côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui les dites deux dernières et troisièmement décrites propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages, presque neuves, chacunes retirées de la banquette, et comportant un rez-de-chaussée, vestibule de réception, salons doubles, salle à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois; gaz, lumières électriques, sonnettes électriques plomberie moderne. Les deux maisons ensemble, ainsi, dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée seront vendues séparément d'après le plan à la Bourse.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St André, Colisée, Joséphine et Prytanée, formant l'encoignure des rues St André et Colisée, et mesurant 120 pieds 1 pouce et 6 lignes, plus ou moins, de face sur la rue St André, 100 pieds de profondeur et face sur la rue Colisée, 120 pieds de largeur sur la ligne représentant parallèle à la rue St André, et 100 pieds de profondeur sur la ligne supposée et courant parallèle à la rue Colisée, bornant ensemble ces portion de terre est composé des lots 32, 33, 34 et 35 sur un plan par H. Buisson, voyer, daté le 20 janvier 1848, déposé en l'étude de J. Liebeny, ancien notaire, et de 20 pieds 0 pouces de lot 31 sur ledit plan, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent désigné par le No 1410 rue St André et comprenant une résidence moderne en briques à deux étages

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

lettre de la banquette avec barrière massive en fer, comprenant un rez-de-chaussée, salons à arches, salle à manger, vestibules, salle à déjeuner, cuisine, galeries sur le devant et sur les côtés et dans le fond, le premier étage contenant 7 grandes chambres à coucher, une bibliothèque, chambres à bain, galerie, etc., grandes citernes, dépendances, hangar, etc., dans le cour; le maison entièrement moderne, bains de gaz et lumière moderne dans toute la maison, plomberie moderne, peinture, peinture à la pierre, plafond, etc.

No 3° Un certain terrain en portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Collége, Ubeth, St. Joséphine et St André, désigné par le lettre C sur un devis dressé par J. A. D Hédouvert, voyer, suivant à un acte passé par Charles Hinger, ancien notaire en cette ville le 30 décembre 1867, ledit morceau en portion de terre mesurant 50 pieds de face sur la rue Colisée par une profondeur de 126 pieds 3 lignes sur la ligne le plus près de la rue Joséphine et 128 pieds 1 pouce 6 lignes sur ligne la plus près de la rue St André, et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, désigné par le No 1235 rue Colisée, comprenant une bâtisse en briques à deux étages, rez-de-chaussée, galerie sur la devant, vestibule, salons, galerie, etc., galerie sur le devant, rez-de-chaussée, galerie sur le devant, vestibule salons doubles, salle à manger, cuisine, office, galerie dans le fond. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, chambres à coucher, chambre à bain. Dans la cour est une dépendance contenant chambre pour domestique, bois et charbon, citerne, etc.

4° Un certain lot ou portion de terre, situé, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St André Joséphine, Camp et Magasins, et mesurant 30 pieds 10 pouces, 4 lignes de face à la rue St André sur 191 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Camp, et 191 pieds 3 pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Magasins et 39 pieds, 10 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, lotite nouvelle et irrégulière, ladite portion de terre est composée de lentier du lot 35, et 12 pieds, 3 pouces et 4 lignes du lot 34, contigu au dit lot 35, d'après un plan fait par C. A. Heslin voyer, daté le 10 décembre 1874, et déposé en l'étude de H. I. Hicards, ancien notaire en cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, désignés par les Nos 1120 et 1122 rue St André, consistant en une résidence double en briques à deux étages, contenant de chaque côté salons doubles, vestibule avec escalier, salle à manger, cuisine, chambre du premier rez de office, galerie sur le devant et sur le côté, 6 chambres à coucher, chambre à bain. La maison est élégamment décorée partout. Grandes citernes, hangars, etc., dans la cour, le gaz et plomberie moderne dans toute la maison.

7° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp Chestnut, St André et Joséphine, désigné par le No 15 sur un plan de W. T. Thomas, voyer, daté le 20 mai 1847 et déposé en l'étude de J. B. Baird, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine 32 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Chestnut et 125 pieds de profondeur et face à la rue Chestnut et formant l'encoignure immédiate, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, désigné par le No 1238 rue St André, comprenant la jolie cottage simple en bois entièrement de la banquette et contenant 5 chambres, office, cuisine, chambre à bain, etc. Gaz et plomberie moderne dans toute la maison.

8° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St André, Nouveau Camp, Ste Marie et Chestnut, étant à peu près la moitié du dit Ilet et mesurant 60 pieds de terre décrite comme suit:

1° Lots Nos 1, 2, 4 et 5 sur un plan par A. Castaing, arpenteur, daté le 1er décembre 1819, et déposé en l'étude de E. H. Cenas, ancien notaire en cette ville. Lot No 1 mesurant 60 pieds de face sur la rue St André, 157 pieds de largeur dans le fond, par 127 pieds 11 pouces de profondeur sur ligne de côté vers la rue Nouveau Camp, et 115 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne de séparation de lot No 2. Lot No 2 mesurant 24 pieds 7 pouces de face à la rue St André, 31 pieds 10 pouces 7 lignes de largeur dans le fond, par 124 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 122 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 4. Le lot No 4 mesurant 60 pieds de face à la rue St André, 57 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur 123 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 3 et 122 pieds 7 pouces 3 pouces sur la ligne le séparant de lot No 5. Lot No 5 mesurant 24 pieds 7 pouces de la rue St André, 57 pieds de largeur dans le fond, 122 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant de lot No 4 et 121 pieds 9 pouces de profondeur et face sur la rue Chestnut, tous mesures françaises.

2° Lot No 2, sur ledit ans mentionné plan par A. Castaing, le 1er décembre 1819, et assez sur un plan de même date par C. A. Heslin, déposé en l'étude de H. H. Cenas, ancien notaire, lequel lot mesurant mesure française 60 pieds de face plus ou moins sur la rue St André, 57 pieds plus ou moins de largeur dans le fond, 121 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 115 pieds 7 pouces plus ou moins, de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3.

3° Lot B 10 sur un devis fait par J. A. D'Hédouvert, député voyer de ville, daté le 14 mai 1860, annexé à et faisant partie d'un acte de J. Bendel, ancien notaire, daté le 7 juillet 1884 et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue St André à la rue St André, 139 pieds 9 pouces de face à la rue Nouveau Camp; 139 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot B 9 et 140 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble ladite lotte formant toute la façade dud. ilet sur la rue St André avec profondeur et façades sur les rues Nouveau Camp et Camp et dessinées ensemble, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, consistant en une bâtisse en briques à un étage; gaz et eau sur les lieux.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Foydras, Tchoupitoulas et Natchez, ayant 100 pieds 6 pouces de face sur la rue Magasins par 105 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Natchez, disposé il forme l'encoignure et 100 pieds 104 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Foydras et 20 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, lotite mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 400 rue Magasins comprenant le splendide magasin en briques à quatre étages avec rez-de-chaussée dans le fond, la rez-de-chaussée est pavé en schillinger, gaz et eau.

11° Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Gravier, Hottage et Lallée Bank, désignés comme lots 12 et 23 sur un plan particulier déposé en l'étude de Pierre Lacoste, ancien notaire en cette ville, et mesurant d'après ces mesures anglaises, à savoir: 25 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur 70 pieds de profondeur et 25 pieds 7 pouces de face à l'Allée Bank sur 64 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Gravier et 25 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne vers la rue Gravier, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, désigné par le No 320 rue Camp, consistant en une bâtisse en briques à quatre étages, ayant gaz et eau partout, actuellement occupée par le "Times Democrat." La bâtisse fait face à la rue Camp et à l'Allée Bank, traversant l'ilet.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues séparément sauf celles désignées en premier lieu, lesquelles des renseignements complets seront donnés au moment de la vente.

Conditions—Pour les 3 plus comptant, le balance en 1 et 2 ans de crédit, avec les hypothèques légales et hypothèque spécial devant être représenté par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an à l'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les timbres du revenu intérieur dus par le vendeur, et 10 pour cent 4ire assumées par les acquéreurs; 10 pour cent comptant à la vente de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente paraîtront James J. Wolfe, Notaire, aux frais des heurs.

McCleary et Benedict, avocats.
10 août—10 11 18 25—sept 1 8 10

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE EN BOIS,

1721, rue Rochebleue.

Succession de H. A. Gudat.

No 65,296—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, daté le août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, désigné par le No 1721 rue Rochebleue, et comprenant un cottage en bois contenant 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, etc., dans l'Ilet borné par les rues Alvy, D'Aubin, Dergenis et Rochebleue, désigné comme lot No 11 sur un plan de C. Grout et A Castaing daté le 9 juillet 1852, et déposé en l'étude de P. Lagarde, notaire comme plan No 31 dans le livre de plans du bureau de l'arpentage, mesurant 27 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Rochebleue sur environ 105 pieds 10 pouces de largeur dans le fond, 360 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Aubry et 265 pieds 2 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue D'Aubin.

Conditions—Comptant, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur parraitra Robert Legier, Jr., notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE,

SPLENDIDES TERRAINS POUR BATIR,

Rues Canal, Donaue, St-Patrick et Bernadotte.

Alfred Lawrence Bernhard et als. vs. Marion May Bergamini et als.

No 65,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodge, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI, le 27 août 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux jugements de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le premier rendu le 12 juillet 1901, et signé le 18 juillet 1901, dans l'affaire de Alfred Lawrence Bernhard et al. Bergamini vs M. M. Bergamini, No 65,401, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, siégeant pour l'Hon. John C. W. Fitz, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en cours, et le deuxième rendu et signé le 20 juillet 1901, dans la succession de David Louis Bergamini, No 26,856, par l'Hon. Arthur D. Lee, Division D, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille, une autre signée par M. R. Mahony notaire public, le 19 juillet 1901, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt-deux certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Canal, Donaue, St Patrick et Bernadotte, les dits lots sont numérotés de 1 à 6 inclusivement, et de 11 à 24 inclusivement, formant l'encoignure des rues Canal et Donaue; Lots Nos 1 à 6 inclusivement mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face sur la rue Canal, par 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et lot No 1 forme l'encoignure des rues Donaue et St Patrick, Lots 11 et 12 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue St Patrick par 159 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lots 13 à 22 inclusivement mesurant chacun 28 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Donaue sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, lot 13 formant l'encoignure des rues Donaue et Bernadotte, et lot 22 l'encoignure des rues Donaue et St Patrick. Lots 23 et 24 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue St Patrick par 159 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, 6 11 et 18 ans, en un et deux ans de crédit avec les hypothèques légales de la date de l'adjudication publique, arpentages, et en le délit aux dépens des acquéreurs, et avec les autres stipulations et conditions de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 et 1902 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu paraîtra devant l'Abbé, notaire publique, frais des acquéreurs.

27 juil—27 28—août 4 11 18 25 A date

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Wolfort.

No 65,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 211 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 31 juillet 1901, de l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située à partie nord douze pieds, quatre et demi pouces de front sur la rue Jonathan, sur les lots numéros soixante quinze, soixante dix-sept, soixante huit, soixante neuf, quatre vingt un, quatre vingt trois, quatre vingt quatre, quatre vingt sept, quatre vingt neuf, quatre vingt onze, quatre vingt treize, quatre vingt quinze, quatre vingt dix sept, quatre vingt dix neuf, cent un, cent trois, cent cinq, cent sept, cent neuf cent onze et cent treize, ayant un total de 1612 pieds six cent douze pieds quatre pouces et demi de face sur la 7ième Zast Park de l'ilet deux, Place Audubon, courant d'une direction sud de l'Intersection de la rue reprise la place Audubon, 40 verts depuis fait par George H. Grandjean le 20 juin 1890, est marqué exposé "B" et est attaché à un acte d'hypothèque par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman, passé pardevant John A. Peck, notaire public de l'Etat de la Louisiane, à St Louis, Mo., le 24 janvier 1894 (M. O. Livre 022, fol. 111). Le dit ilet deux est la partie Sud des lots D, E, et F de l'addition Audubon, et est borné sur le Sud par la ligne Nord d'un chemin privé, le nomination de la rue Long, sur l'Est par la propriété de l'Université Tulane, une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes, plus ou moins, sur l'Ouest par Greenville, Fribourg et Marley, une longueur de treize cent soixante dix pieds sept pouces huit lignes plus ou moins, et au nord par la ligne Sud de la continuation de la rue Pitcher, et étant une partie de la propriété acquise par Charles J. Grunsfeld de Sarah J. Willingham, sous acte passé pardevant Charles D. Greene, Jr., commissionnaire de l'Etat de la Louisiane à St-Louis, Mo., le 3 juin 1893, et enregistré dans le livre du bureau des transferts 147 page 386 et déposé en l'étude de Charles Morgan Gurley, notaire à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, par acte passé en date de le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard adjointe plus par ladite compagnie comme ci-dessus et ainsi dit.

2° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, étant la partie nord quinze pieds huit pouces et demi du lot numéro soixante-quatorze et le tout de lot numéro soixante quatorze et le tout des lots numéro soixante-seize, soixante-dix-huit, soixante-dix-neuf, soixante-quatre-vingt-quatre, quatre vingt-six, quatre-vingt-huit, quatre-vingt-dix, quatre-vingt douze, quatre-vingt-quatorze, quatre-vingt-seize, quatre-vingt-dix huit, cent, cent deux, cent quatre, cent six, cent huit, cent dix, cent douze, cent quatorze, ayant un total de six cent quinze pieds huit pouces et demi de face sur la 7ième West Park dans l'ilet deux Place Audubon, courant d'une direction sud de l'intersection de la rue Jupiter à la place Aud bon, un droite depuis fait par George H. Grandjean le 20 juin 1890, est marqué exposé "B" et est attaché à un acte d'hypothèque par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman, passé pardevant John A. Peck, un commissionnaire de l'Etat de la Louisiane, à St Louis, Mo., le 24 janvier 1894 (M. O. Livre 022 fol. 111). Le dit ilet deux est la partie Sud des lots D, E, et F de l'addition Audubon, et est borné sur le Sud par la ligne Nord d'un chemin privé, la nomination de la rue Long, sur l'Est par la propriété de l'Université Tulane, une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes, plus ou moins, sur l'Ouest par Greenville, Fribourg et Marley une longueur de treize cent soixante dix pieds sept pouces huit lignes plus ou moins, et au nord par la ligne Sud de la continuation de la rue Pitcher, et étant une partie de la propriété acquise par Charles J. Grunsfeld de Sarah J. Willingham, sous acte passé pardevant Charles D. Greene, Jr., commissionnaire de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo., le 3 juin 1893 et enregistré dans le livre du bureau des transferts 147 page 386 et déposé en l'étude de Charles Morgan Gurley, notaire à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, par acte passé en date de le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard adjointe plus par ladite compagnie comme ci-dessus et ainsi dit.

Conditions — Comptant. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, paraîtra devant Robert Legier, notaire, l'acqu